

Courriel n° 8

----- Message transféré -----

**Sujet :**Projet de renouvellement et d'extension du périmètre d'exploitation de la carrière de Guernambigot

**Date :**Mon, 21 Dec 2020 11:47:48 +0100

**De :**pouliquen <[anne-marie.pouliquen@wanadoo.fr](mailto:anne-marie.pouliquen@wanadoo.fr)>

**Pour :**[mairie.le.saint@gmail.com](mailto:mairie.le.saint@gmail.com) <[mairie.le.saint@gmail.com](mailto:mairie.le.saint@gmail.com)>

A l'attention de Madame Le Du,

Je vous propose de prendre connaissance des raisons pour lesquelles je ne peux que dénoncer le projet de la société Pigeon Granulats Bretagne, localisé sur la commune de Le Saint (56),

Je me rends en vacances et séjourne régulièrement à Guernambigot, à proximité de la carrière.

J'apprécie cet endroit pour le calme qu'on est sensé y trouver et pour la nature environnante. A chacun de mes passages, je fais des marches et emprunte les chemins de randonnées qui jouxtent la carrière.

Je ne vois que des conséquences négatives à ce projet d'extension :

Une production qui va générer a minima 7.5 fois plus de nuisances.

- pollution sanitaire : toxicité des poussières, trafic routier
- pollution sonore : lié à l'augmentation de la production, une circulation routière accrue génératrice de risques
- pollution visuelle
- dégradation de l'environnement, impact sur la biodiversité
- impact économique pour le tourisme

D'autre part, il apparaît que le projet proposé ne générerait pas de retombées économiques pour la commune et ne sert que des intérêts privés, à l'exception de ceux des riverains qui verront leurs biens perdre de la valeur immobilière et de l'attrait à la location.

Dans l'esprit du respect de l'environnement, du cadre de vie et de la santé, d'une croissance verte, je m'oppose au projet présenté par la société Pigeon Granulats Bretagne.

Souhaitant que vous preniez la juste mesure de ces éléments.

AM POULIQUEN

Provenance : [Courrier](#) pour Windows 10